

Communiqué de presse

Les effets sociaux de la pandémie de Covid-19

Lausanne, le 16 mars 2021 / **S'adapter, articuler ses actions à la fois sur le plan cantonal avec d'autres acteurs et romand avec les autres CSP, trouver les soutiens financiers, les distribuer aux personnes dans le besoin : c'est un engagement inédit et exceptionnel qu'ont produit les CSP de Suisse romande (CSP.ch) pendant ces douze derniers mois marqués par la pandémie de Covid-19. Il fut aussi riche en enseignements sur la réalité de notre système de protection sociale. Des mesures doivent être prises rapidement pour que l'accès aux prestations sociales reste un droit.**

Statuts légaux et droits sociaux en temps de crise

Les CSP constatent la difficulté de notre système d'aide publique à prendre en charge une population intégrée économiquement, habituellement autonome sur le plan financier, qui, faute de protection légale suffisante, s'est retrouvée du jour au lendemain sans revenu, lâchée par ses employeurs au moment de la pandémie de Covid-19. Même avec un permis de séjour valable, l'accès à l'aide sociale a été rendu objectivement problématique du fait de la crainte de répercussions négatives sur des demandes de renouvellement de permis de séjour, de regroupement familial ou concernant une transformation de permis B en permis C.

Quant aux ménages suisses ou constitués de personnes avec permis C, ils ont été bien en peine pour accéder à des aides... qui n'existaient pas pour eux. Cela a touché en particulier les personnes qui, malgré une perte de revenu, n'étaient pas éligibles à l'aide sociale, leur revenu s'avérant malgré tout supérieur au minimum vital selon les normes de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS).

Réalités cantonales différentes, mais nouveaux besoins semblables

Les besoins se sont exprimés avec un rythme et une intensité différents selon les régions. A Genève et dans le grand Lausanne, la détresse a émergé presque instantanément avec la crise, rendant visible la grande précarité de l'importante population sans statut légal vivant majoritairement en milieu urbain. A Neuchâtel et la partie francophone du canton de Berne, les demandes sont arrivées plus progressivement en cours d'année en provenance d'une population majoritairement au bénéfice de permis B ou C ou de nationalité suisse, de condition modeste sans pour autant relever de l'aide sociale.

Depuis le début de l'année 2021, les CSP constatent dans toutes les régions une augmentation préoccupante de demandes de personnes qui subissent une baisse de revenu durable à cause d'une mise au chômage partiel ou complète. Cette tendance annoncée par les CSP depuis le début de la crise se confirme au niveau suisse, par un taux de chômage en hausse, atteignant 3,6% en février 2021 (+42,5% de personnes inscrites auprès des Offices régionaux de placement par rapport au mois correspondant de l'année précédente)¹. Cette évolution va s'intensifier et demandera des réponses concrètes et rapides de la part des autorités.

Effet retard et renforcement du surendettement à venir

Mettre des factures en attente, puiser dans les économies s'il y en a, emprunter à des proches ou contracter un crédit, les risques d'effet retard de la crise sont attendus. Actifs sur le plan de la gestion des dettes et de l'assainissement financier, les CSP s'inquiètent de voir *in fine* les besoins d'aide au désendettement s'accroître.

Un accès difficile au système social et à l'information sociale

Avant la crise socio-sanitaire, les CSP de Suisse romande, qui jouent un rôle d'information et de

¹ Chiffres du SECO, www.seco.admin.ch

conseil, constataient déjà une accessibilité au système social parfois défaillante en raison de son opacité et de sa grande complexité. Ils soulignaient également l'accès malaisé à l'information sociale (difficulté à s'orienter, à rapporter des informations générales à sa propre situation, à comprendre le langage administratif).

Depuis douze mois, entre les services sociaux et les administrations partiellement inaccessibles (horaires réduits et/ou accès uniquement par téléphone), la lenteur des procédures et décisions, ou encore une digitalisation accélérée prétéritant les personnes les moins dotées en compétences numériques et les moins connectées, le dispositif social en place s'est avéré particulièrement difficile d'accès pour les personnes en détresse financière.

Les recommandations des CSP

Pour éviter le déni de droit, garantir un accès équitable aux prestations sociales, faire reculer la précarité et la pauvreté, et pour anticiper de futures crises de même type, les CSP estiment qu'il faut maintenant passer à l'action en adoptant les mesures suivantes :

- **Elargir le socle de l'aide sociale** pour y faire accéder les personnes qui ne sont pas ayant droit actuellement ;
- **Mettre en place un filet humanitaire** afin de concrétiser l'article 12 de la Constitution fédérale (cf. p.13) ;
- **Permettre aux personnes de nationalité étrangère de pouvoir accéder en tout temps aux aides sociales sans mettre en péril leur statut ;**
- **Faciliter l'accès à l'information et aux aides à disposition, et octroyer de façon automatique les aides qui pourraient l'être ;**
- **Garantir un minimum vital unifié** y compris lors des urgences.

Contacts

CSP.ch et CSP Neuchâtel

Pierre Borer, président et directeur, ☎ 032 886 91 01 / 079 410 41 06
pierre.borer@ne.ch

Isabelle Baume, directrice adjointe et responsable du secteur social-prévention et désendettement, ☎ 032 886 91 10
isabelle.baume@ne.ch

CSP Berne-Jura

Pierre Ammann, directeur, ☎ 032 493 32 21
p.ammann@csp-beju.ch

CSP Genève

Alain Bolle, directeur, ☎ 022 807 07 00 / 079 328 59 51
alain.bolle@csp-ge.ch

Carine Fluckiger, responsable communication & recherche de fonds, ☎ 022 807 07 35 / 076 206 02 63
carine.fluckiger@csp-ge.ch

CSP Vaud

Bastienne Joerchel, directrice, ☎ 021 560 60 59 / 079 445 94 87
bastienne.joerchel@csp-vd.ch

Nour El Mesbahi, responsable communication & recherche de fonds, ☎ 021 560 60 73
nour.elmesbahi@csp-vd.ch